



TECHNICIEN VOIRIE ET RESEAUX DIVERS (H/F)

390 Rue Henri Fabre
38926 Crolles Cedex

Référence de l'offre : Direction Patrimoine Services Techniques – Réf. 038251008000171
Référentiel CNFPT : E2B/03
Date de diffusion : 08/10/2025
Nombre de poste : 1

Poste à pourvoir : 01/01/2026
Date limite de candidature : 11/11/2025

Date prévisionnelle de l'entretien : 27/11/2025

Type d'emploi : Titulaire ou Contractuel ou Titulaire externe en disponibilité
Type de recrutement : Poste permanent

Cadre d'emplois : Des techniciens territoriaux – Catégorie B

Lieu de travail : Centre technique intercommunal – ZA Tire Poix – 38660 ST VINCENT DE MERCUZE

Temps de travail : Temps complet (36 heures hebdomadaires – Congés annuels + RTT)

Environnement de travail : Au cœur du Sillon alpin, Le Grésivaudan se déploie entre plaine et montagnes sur un territoire d'innovation où la qualité de vie et la diversité des activités lui confèrent une forte attractivité renforcée par des opportunités de développement dans de nombreux domaines. La Communauté des Communes Le Grésivaudan compte 47 ZAE.

Au sein de la direction patrimoine et des services techniques composés d'une quarantaine de personnes, vous ferez équipe avec 7 chefs de projets sous la responsabilité du responsable du service patrimoine.

Le poste à pourvoir correspond à une **création de poste**.

Descriptif du poste : Sous la responsabilité directe du responsable du service patrimoine, vous êtes amené/e à intervenir sur les voiries et aménagements urbains des zones d'activités d'intérêt communautaire. Vous jouez un rôle clé dans l'entretien et la pérennité des voiries.

Missions :

Entretien des voiries d'intérêt communautaire :

- Assurer la veille de l'entretien courant des voiries (revêtements, ouvrages de gestion des eaux pluviales, éclairage public, signalisation, etc.),
- Participer à la mise au point de l'entretien préventif du patrimoine viaire,
- Suivre la programmation des rénovations et leur réalisation,
- Veiller à la bonne exécution de l'entretien courant réalisé par les communes sur les voiries faisant l'objet de conventions de gestion.

Pilotage et suivi des activités VRD du service

- Identifier les besoins d'intervention en lien avec la voirie, les réseaux, et les aménagements paysagers relevant de la compétence de l'intercommunalité,
- Réaliser ou suivre les études préalables (topographie, géotechnique, pollution...), y compris les pré-chiffrages, en interne ou en accompagnement d'une maîtrise d'œuvre externalisée,
- Participer à élaborer et suivre les plans pluriannuels d'entretien,
- Planifier les opérations d'investissement et d'entretien sur la voirie et les espaces publics,
- Assurer la programmation et le suivi des travaux d'aménagement de voiries et de viabilisation de parcelles économiques (ZAE, ZAC)
- Assurer le suivi technique des concessionnaires de réseaux sur les ZAC et ZAE, mettre au point les prescriptions pour les réfections et le suivi de leur application,

- Assurer le suivi des chantiers (VRD, viabilisations, réseaux, aménagements paysagers),
- Préparer les réunions de concertations avec les élus ou d'information des habitants, et participer aux réunions,
- Veiller à la bonne coordination des intervenants, au contrôle qualité, et au respect des délais et des coûts,
- Proposer des améliorations et évolutions en lien avec les orientations stratégiques du service,
- Assurer le suivi réglementaire : DT/DICT, permissions de voirie, avis sur les autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, certificat d'urbanisme) en tant que gestionnaire voirie (compétences eau pluviale et voirie) dans les emprises des zones d'activités économiques,
- Apporter un appui technique au service développement économique sur les projets de zones d'activités.

Élaboration et suivi budgétaire

- Participer à l'élaboration des budgets d'investissement et de fonctionnement liés aux VRD,
- Assurer la mise au point des bons de commande, leur engagement et le suivi de leur exécution budgétaire,

Assister les services en charge du montage et du suivi des dossiers de subvention.

Spécificité(s) du poste :

- Astreinte.
- Participations à des réunions ou présentation en soirée.
- Déplacements quotidiens sur tout le territoire.

Diplôme(s) :

Bac +2 minimum (BTS TP, DUT Génie Civil, BTS aménagements paysagers ou équivalent, ...) avec des connaissances techniques et réglementaires dans le domaine des travaux publics du génie civil, de l'aménagement paysager, de l'urbanisme (PLU, dossier Loi sur l'Eau, ZAC...), et des expériences dans ces domaines d'activités.

Ou expérience d'au moins 10 ans dans ces domaines.

Connaissance(s) :

- Maîtrise des techniques VRD, génie civil, topographie, voirie, réseaux humides et secs, éclairage public, aménagements paysagers,
- Connaissance des marchés publics et de la réglementation en matière de travaux,
- Connaissance des procédures DT/DICT, autorisations d'urbanisme, permissions de voirie,
- Notions en aménagement urbain et développement économique,
- Maîtrise des outils informatiques : DAO (Autocad), SIG (QGIS), bureautique (word/excel)

Expérience(s) :

- Expérience au moins 10 ans dans le domaine

Profil demandé :

- Capacité à planifier, organiser, suivre et contrôler des travaux
- Savoir lire et analyser des plans et des documents techniques
- Capacité à rédiger des comptes-rendus, bilans, notes techniques

Permis et/ou habilitation(s) :

- Permis B requis
- AIPR

Rémunération :

Salaires **minimum** par mois de **1836.19 € brut** (échelon 1) + **450 € brut prime fonction** + **prime complémentaire** équivalente à 1/12^{ème} de la rémunération

Avantages :

- Aménagement du temps de travail
- Télétravail.
- Tickets restaurant avec participation de 60% employeur.
- Plan de déplacement (75% de participation aux frais d'abonnement transports) et forfait mobilités durables (jusqu'à 300€ par an)
- Participation mutuelle santé labélisée et participation possible à la prévoyance (contrat groupe).
- Prestations d'actions sociales (vacances, loisirs, Prêts, CESU, billetterie, etc ...) : prise en charge intégrale de l'adhésion au CNAS et possibilité d'adhésion au COS interne.

- Procédure :** Envoyer candidature (lettre et CV) en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <https://www.le-gresivaudan.fr/emploi> ou par courrier à communauté de communes Le Grésivaudan 390 Rue Henri Fabre 38926 Crolles Cedex.
Pour les fonctionnaires, merci de joindre votre dernier arrêté.
- Contact :** Pour tout renseignement sur le poste contacter : **M. Jean-Bernard SIMON** responsable du service patrimoine: jbsimon@le-gresivaudan.fr / Tél. 06 02 53 52 65
- Règle statutaire :** Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, selon les principes du code général de la FPT (Article L. 332-14 du CGFP et article L. 332-8, 2° du CGFP).
- Travailleurs handicapés :** Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.